

# Mini Green Power mise sur l'énergie verte

*L'entreprise varoise a mis au point une minicentrale à partir de déchets végétaux.*

ALLETTE DE BROQUA  
MARSEILLE

**START-UP** Son premier anniversaire à peine fêté, Mini Green Power faisait partie de la trentaine de PME innovantes qui avaient été sélectionnées par l'Inpi pour être présentes sur son stand lors de la COP21, à l'automne 2015. La start-up a en effet déjà déposé trois brevets faisant de sa minicentrale fonctionnant à partir de déchets verts un ovni dans la production d'énergie. Jean Riondel, son créateur, est un spécialiste des très grosses centrales à gaz. Pendant vingt ans, il a travaillé pour Alstom ou General Electric puis comme expert indépendant. « *La dernière centrale que j'ai installée sous les bombes dans la bande de Gaza en Israël faisait 850 mégawatts. J'ai compris que ce que je faisais n'avait pas de sens* », raconte le chef d'entreprise. Pour lui, « *la production par d'énormes centrales engendre des problèmes de pollution, de sécurité et des pertes importantes d'énergie par les transports*

*d'électricité* ». Il pense que l'avenir est au contraire au rapprochement de la production d'énergie du marché. Avec son associé Hubert Sabourin, spécialiste du solaire, il a mis au point une minicentrale (de 0,2 à 2 MW thermiques) fonctionnant à partir de déchets verts disponibles localement et du soleil par concentration. La centrale, qui fonctionne selon la technologie de la pyrogazéification, sèche les déchets verts (branchages, résidus agricoles, résidus de l'industrie agroalimentaire...), les transforme en gaz qu'elle valorise ensuite en chaleur ou en électricité. Pour que son coût de fonctionnement soit compétitif, elle est automatisée avec un contrôle à distance assuré par Mini Green Power.

## Contrats en cours

« *Nous avons fait la preuve du concept qui a été validé par le CEA* », explique Jean Riondel. Un premier démonstrateur a été installé. Un deuxième avec un rendement plus élevé doit être construit en décembre et un troisième encore plus per-



La minicentrale mise au point par Mini Green Power fonctionne à partir de déchets verts et du soleil. MGP

formant suivra. L'entreprise a déjà levé 2 millions d'euros auprès d'investisseurs privés, complétés par 1,4 million de subventions, prêt et avance remboursable de la part notamment de Bpifrance et de l'Ademe. Elle vient de décider de rechercher 3 millions supplémentaires, 1 million auprès d'investisseurs privés et 2 millions auprès de fonds d'investissement. « *Nous avons deux contrats en cours de négociations que nous espérons conclure d'ici à la fin de l'année avec deux industriels, l'un dans le Sud-Est, l'autre en Normandie. Il nous faut la trésorerie pour*

*la construction de ces centrales* », explique Hubert Sabourin.

L'entreprise vise dans un premier temps les professionnels du traitement des déchets qui sont souvent chargés par les collectivités d'évacuer et d'éliminer leurs déchets verts, mais également les collectivités elles-mêmes, les industriels de l'agroalimentaire, les professionnels de la forêt et les agriculteurs qui pourront ainsi transformer leurs déchets en énergie. Elle vise la vente de 50 minicentrales par an à l'horizon 2021 et un chiffre d'affaires de 35 millions d'euros. ■